



Camping Cotentin - Rue des Dauphins 50110 Tourlaville

☎ 02.33.54.49.54

contact@camping-cotentin.fr

www.camping-cotentin.fr



campingcotentin

CONTRAT DE RESERVATION LOCATION

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
☎	Mail @

Date d'arrivée à partir de 15h	Comment avez-vous connu Camping-Cotentin ?	
Date de départ avant 10h	Venez-vous avec un animal ?	Non
	Date de vaccination :	N° tatouage :

Informations concernant les locataires (6 personnes maximum)		Informations concernant votre séjour	
Nom - Prénom	Date de naissance		
1. _____	_____	semaine à _____	= _____
2. _____	_____	week-end à _____	= _____
3. _____	_____	nuit supplémentaires _____	= _____
4. _____	_____	mid-week à _____	= _____
5. _____	_____	Taxe de séjour / +18ans à 0,60	= _____
6. _____	_____	Total _____	Acompte 25% _____
		Solde à l'arrivée	= _____

Ci-joint : Chèque bancaire Chèques vacances Carte visa ou Mastercard

A l'ordre « Les Cottages de Collignon »

En juillet et août les locations sont uniquement à la semaine du samedi 15h00 au samedi avant 10h00.

A votre arrivée, vous sera demandée une caution de 200 € par chèque ou en espèces et vous sera restituée en fin de séjour après état des lieux.

Conditions de réservation : votre réservation ne sera acceptée qu'après retour du contrat signé avec le versement d'un acompte de 25 % du montant total, le solde devra être réglé à l'arrivée.

Aucun remboursement ne sera accordé pour un séjour écourté du fait du locataire.

En cas d'annulation entre 60 et 30 jours avant la date d'arrivée, les acomptes ne seront pas remboursés - entre 30 jours et la date d'arrivée, le prix de la location sera dû en totalité, pensez à prendre une assurance annulation auprès de votre assureur.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents pendant toute la durée du séjour.

Un seul chien de petite taille est accepté et devra être tenu en laisse, il ne doit pas rester seul enfermé en cas d'absence de son propriétaire. Tout chien de catégorie sera interdit dans notre établissement.

Fait à _____ le _____ Signature du locataire précédée de « lu et Approuvé »